

**une porte d'entrée vers  
la transition énergétique**

La stratégie Région à Energie Positive menée par la Région Occitanie, vise à diviser par 2 la consommation d'énergie par habitant et à couvrir 100% des besoins en énergie du territoire par des énergies renouvelables locales à l'horizon 2050. En rénovant, soyez acteur de votre territoire !

**Prêt à relever  
le défi avec nous ?**

Pour trouver le guichet Rénov'Occitanie le plus proche de chez vous, rendez-vous sur :

[renovoccitanie.laregion.fr](http://renovoccitanie.laregion.fr)



**LA RÉGION OCCITANIE,  
PARTENAIRE DE LA  
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
DE VOTRE LOGEMENT**



Pour un habitat

- + écologique**
- + confortable**
- + économe**

## « La rénovation énergétique, c'est le casse-tête assuré »

Mais avec nous, tout se résout !

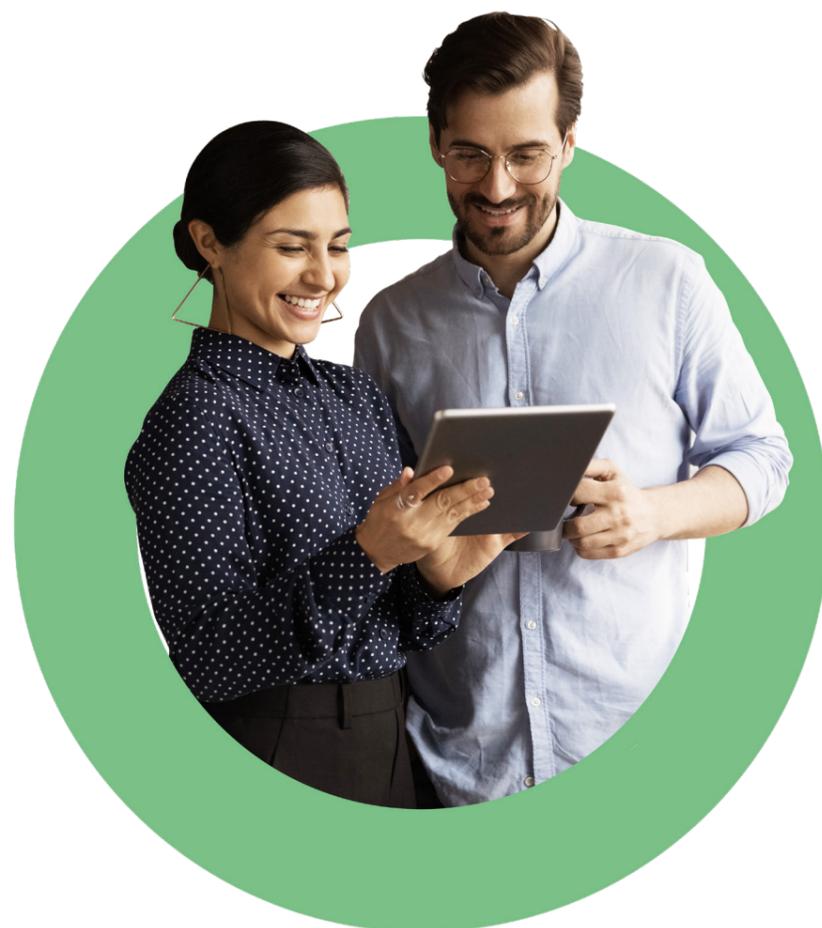
Rénov'Occitanie, le **Service Public pour la Rénovation Énergétique des logements**, a été initié par la Région, avec l'appui de l'AREC, et déployé sur les territoires par les collectivités, pour faciliter l'accès à la rénovation énergétique.

**Dispositif 100% neutre et indépendant de toute démarche commerciale**, l'objectif est de vous accompagner à chaque étape de votre projet, de simplifier vos démarches, de **rester à vos côtés avant, pendant et après les travaux** pour toujours s'assurer de leur performance.

Que vous soyez **propriétaire occupant ou bailleur**, d'un logement situé en Occitanie, quel que soit votre niveau de ressources, vous pouvez bénéficier de l'aide de Rénov'Occitanie.

Conseils neutres et gratuits, accompagnement à la réalisation de projets, solutions de financement, suivi post travaux... Avec Rénov'Occitanie, la rénovation énergétique est à **portée de main**.

Économisez votre énergie, on s'occupe de tout !



Quand on pense rénovation énergétique, on envisage souvent des actions isolées : changer une fenêtre ou une porte, rénover sa toiture, remplacer une vieille chaudière... Efficaces certes, **ces travaux le seront d'autant plus s'ils s'inscrivent dans le cadre d'une rénovation globale** de votre logement pour une réduction des consommations d'énergie d'au moins 40% et des économies sur vos factures.

Bénéficiez des conseils de nos spécialistes, et grâce au **soutien financier** de la **Région**, réalisez votre projet à des tarifs compétitifs !

## L'offre Rénov'Occitanie

1.

### Définition du projet

**90€ TTC**  
au lieu de 760€ TTC

- Audit énergétique
- Remise d'un rapport avec 2 scénarios de travaux au minimum
- Établissement des plans de financement

2.

### Accompagnement des travaux

**480€ TTC**  
au lieu de 1580€ TTC

- Assistance à la consultation des entreprises
- Analyse des devis
- Assistance à la rédaction des demandes d'aides
- Accompagnement pour le suivi et la réception des travaux
- Suivi de consommation

## RÉNOV'OCCITANIE, C'EST LA POSSIBILITÉ D'ACCÉDER À UNE RÉNOVATION SIMPLIFIÉE, PERFORMANTE, EN TOUTE CONFIANCE.

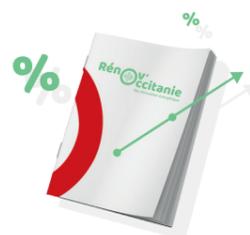
### Oui mais pourquoi rénover ?



Vous gagnez en confort chez vous en été comme en hiver



Vous allégez vos factures d'énergie



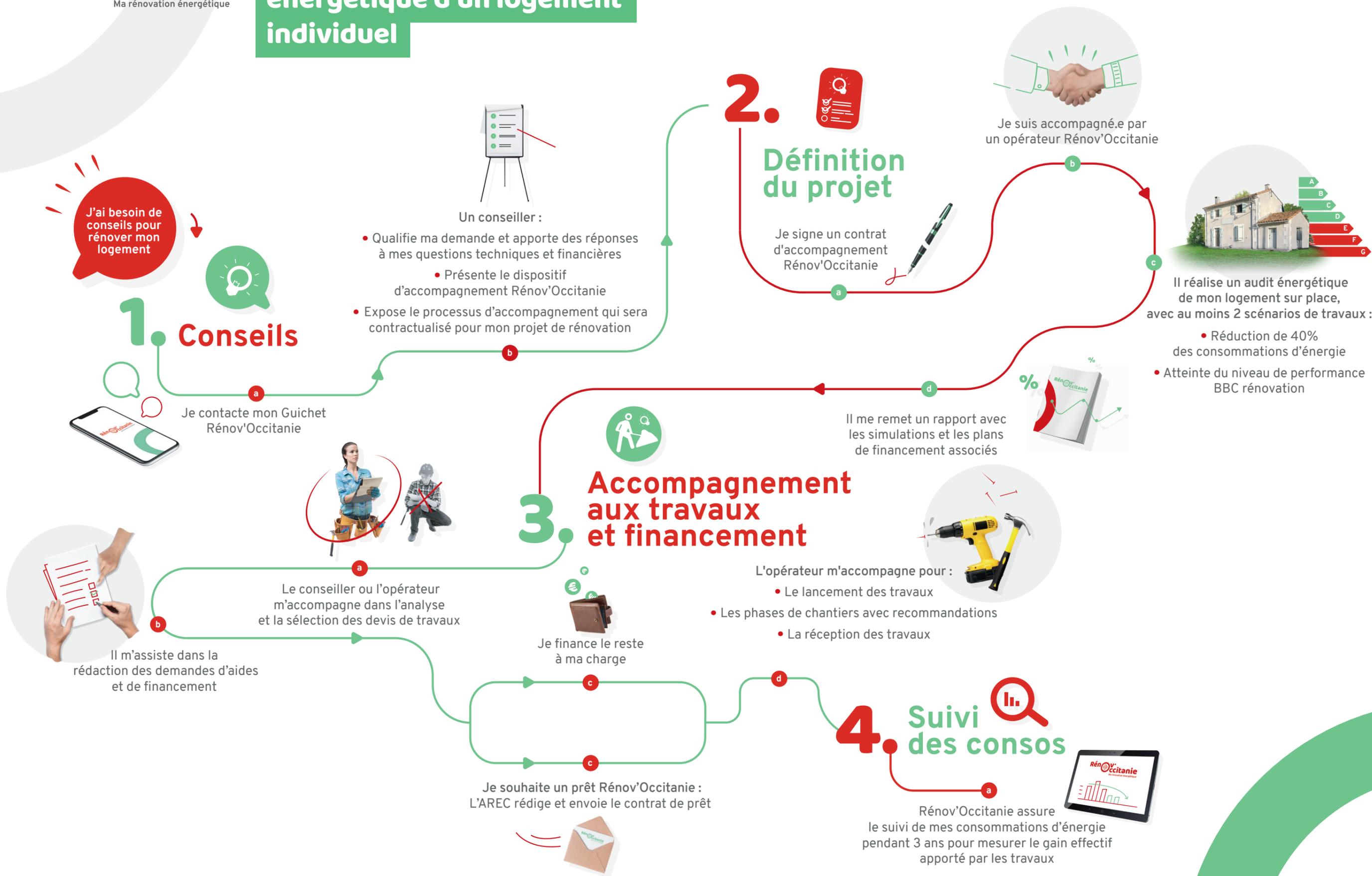
Votre bien prend de la valeur



Vous diminuez votre empreinte écologique



# Parcours pour la rénovation énergétique d'un logement individuel



## « Oui mais rénover son logement, ça coûte de l'argent ? »

Rénov'Occitanie propose plusieurs solutions de financement.



### Le prêt Rénov'Occitanie

Flexible, de long terme et à taux bas bonifié, ce prêt vous permet d'étaler le remboursement dans le temps, que vous soyez bénéficiaire d'aides (dont celles de l'ANAH), ou non.

- Prêt à la consommation
- Durée du prêt : de **4 à 22 ans**
- **Taux fixe** bonifié pour optimiser le plan de financement de vos projets
- Jusqu'à **75 000€** mobilisables par foyer
- Le remboursement du prêt ne débutera qu'une fois les travaux réalisés
- **Aucune pénalité** de remboursement anticipé partiel ou total
- **À partir de 5 000€, obligation de souscrire à une assurance emprunteur** (décès, PTIA) et une caution simple
- **Frais de dossier :**
  - 100€ pour les prêts d'un montant inférieur ou égal à 2 500€
  - 250€ pour les prêts d'un montant supérieur à 2 500€

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. L'AREC est agréée en qualité de société de tiers-financement par l'ACPR en application des dispositions du 8° de l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, et enregistrée au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en tant que mandataire d'assurance (MA), agrément ORIAS 19007530. Siège social : 55 avenue Louis Breguet, CS24020, 31028 Toulouse Cedex 4



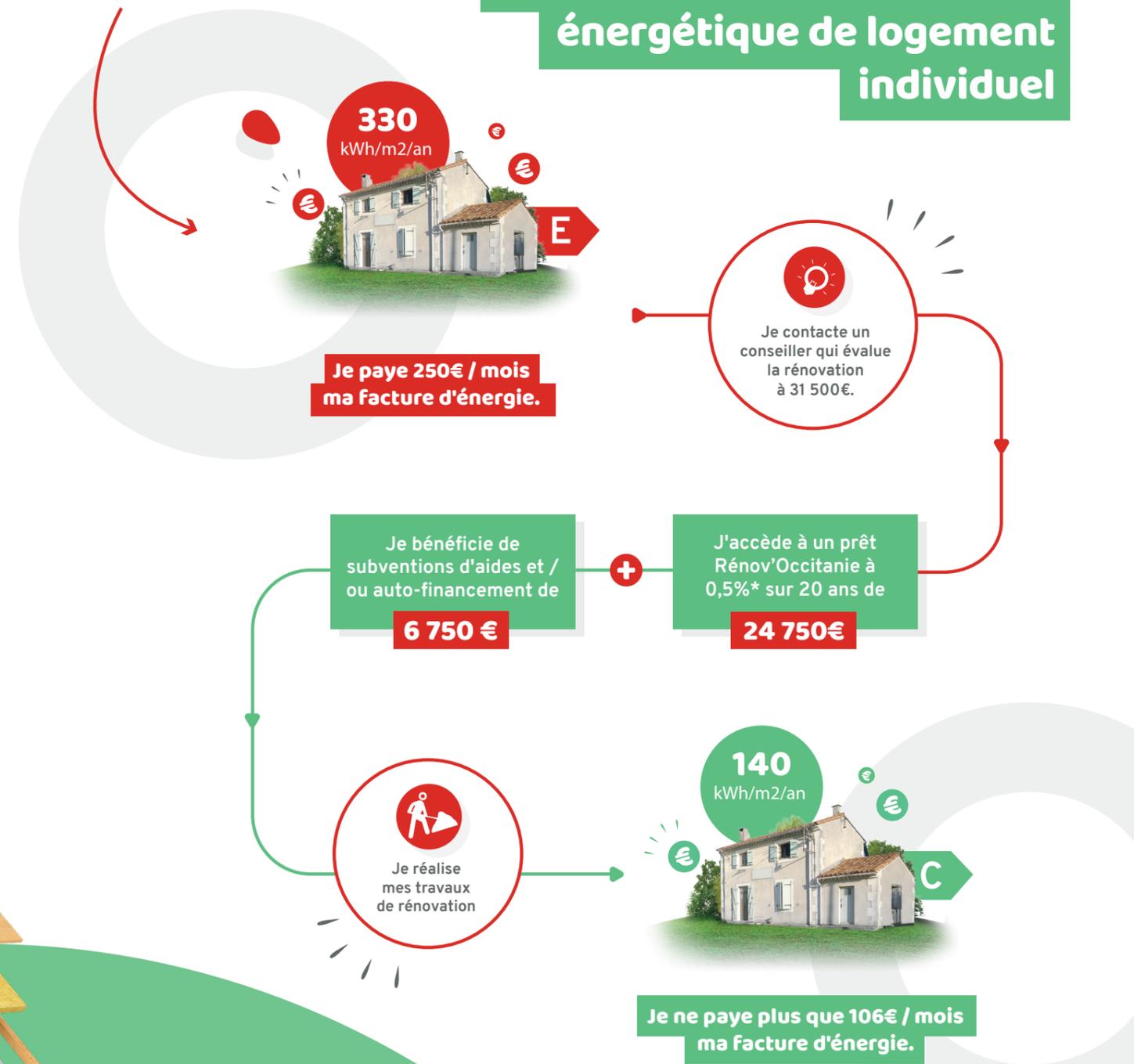
### La caisse d'avance

Pour les ménages modestes, Rénov'Occitanie propose un dispositif d'avance de subvention permettant de limiter, voire de supprimer la nécessité d'avancer une partie du coût des travaux. Cette avance est versée sous la forme d'un prêt à 0% d'une durée de 18 mois.

- **Frais de dossier :**
  - Gratuit pour les propriétaires sous plafonds de ressources ANAH « très modestes »
  - 50€ pour les prêts d'un montant inférieur ou égal à 2 500€
  - 100€ pour les prêts d'un montant supérieur à 2 500€



## Simulation d'une rénovation énergétique de logement individuel



Chaque mois, je rembourse 109€ de prêt :

J'économise sur la facture d'énergie : **144€**

Avant je payais : **250€ / mois**

Après travaux je paie : **215€ / mois**

J'économise : **35€ / mois**

\*Afin d'inciter les ménages à opter pour des rénovations ambitieuses et valoriser les projets performants, un taux bonifié à 0.5% est applicable depuis le 01/11/2022. Ce dispositif de taux bonifié s'applique aux conditions suivantes :

- étiquette énergie A ou B pour les ménages très modestes et modestes en logement individuel
- étiquette énergie A pour les autres ménages en logement individuel
- étiquette énergie A pour les copropriétés